

CHIFFRES CLÉS



**+ 280 000
habitants**

Une production
électrique supérieure
à la consommation
domestique annuelle
du département des
Ardennes



200 m

Taille maximale
des éoliennes
en bout de pale



71
Éoliennes



1 km

Minimum entre
les éoliennes et les
habitations les plus
proches

UN PROJET D'ENVERGURE, UNE IMPULSION D'AVENIR POUR LE TERRITOIRE

Dotée de grandes plaines céréalières et d'une ressource en vent importante, la Champagne-Ardenne est un territoire d'accueil propice à l'éolien. Le projet éolien du Mont des Quatre Faux, porté par des acteurs de référence, dynamisera l'économie locale et confèrera au territoire une place de premier ordre dans le développement des énergies renouvelables en France.

Conscients des enjeux locaux, un important travail d'écoute et de concertation a été engagé avec les personnes volontaires : **riverains, associations, élus et représentants du monde économique**. Le fruit de ces échanges, ainsi que le résultat des nombreuses études techniques et environnementales menées pendant plusieurs années, ont permis de définir **un projet associant cohérence technique, respect de l'environnement et bénéfices locaux**.

Le projet éolien du Mont des Quatre Faux, outre sa **participation aux objectifs français visant à atteindre 32% d'énergies renouvelables en 2030**, est une opportunité économique. Durant la phase de construction, une part importante du chantier pourra être confiée à des entreprises locales et les activités de maintenance des éoliennes, assurées durant toute la durée d'exploitation du parc, permettront la **création d'emplois de proximité pérennes**.

« Notre engagement est de travailler avec l'ensemble des riverains, associations et élus afin de construire un projet d'avenir pour la région. »

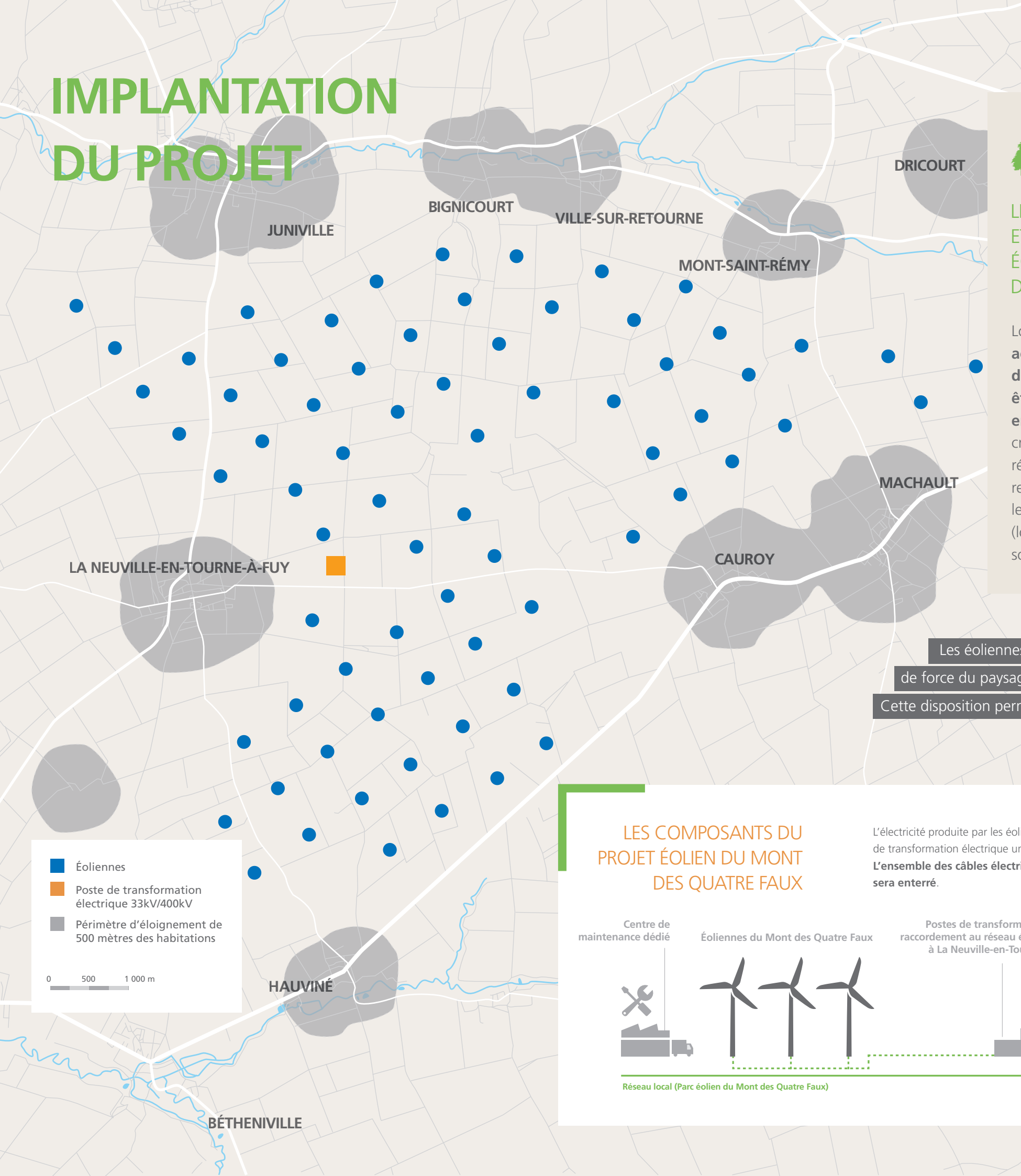
Jean-Marc DALL'AGLIO
Directeur du projet, EDF EN France

Delphine POIRSON
Directrice WindVision France

PLANNING



IMPLANTATION DU PROJET



- Éoliennes
- Poste de transformation électrique 33kV/400kV
- Périmètre d'éloignement de 500 mètres des habitations

0 500 1 000 m



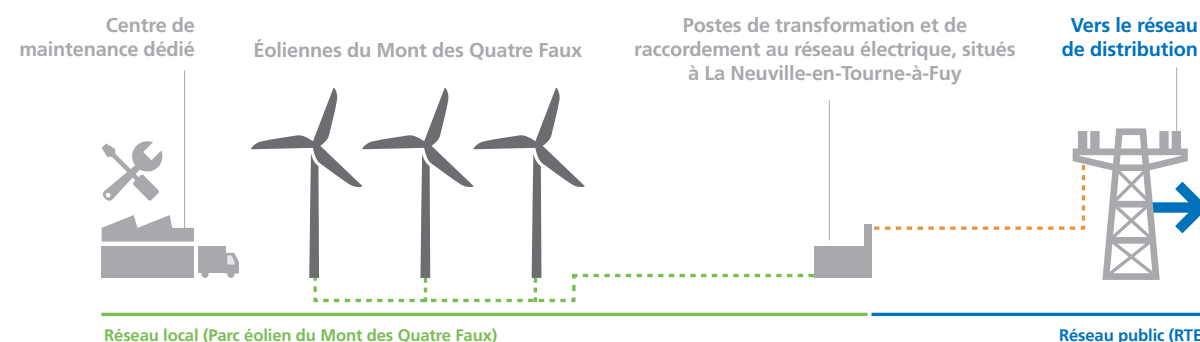
LE CHANTIER ET LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET

Lors de la construction, **les activités de génie civil et de terrassement pourront être confiées à des entreprises locales** et ainsi créer de l'emploi dans la région. À cela s'ajoutent des retombées induites pendant les 24 mois du chantier (logement, déplacement, sous-traitance ponctuelle).

Les éoliennes ont été alignées sur les lignes de force du paysage et sur les parcelles agricoles. Cette disposition permet de conférer une cohérence visuelle globale au projet.

LES COMPOSANTS DU PROJET ÉOLIEN DU MONT DES QUATRE FAUX

L'électricité produite par les éoliennes sera acheminée vers un poste de transformation électrique unique puis au réseau national. **L'ensemble des câbles électriques à l'intérieur du parc sera enterré.**



LE POINT DE VUE DE LA CCI DE CHAMPAGNE-ARDENNE

« Permettre aux entrepreneurs locaux de participer avec les meilleures chances de réussite à ce projet d'envergure, structurant pour le territoire. »

EDF EN et WindVision ont sollicité les chambres de commerce et d'industrie pour mieux connaître les entreprises locales susceptibles de participer à la construction du parc éolien du Mont des Quatre Faux. Nous avons naturellement saisi cette occasion pour mettre en valeur la qualité du tissu local (hébergeurs, restaurateurs, services, BTP,...) et nous mettons tout en œuvre pour permettre aux entrepreneurs locaux de participer avec les meilleures chances de réussite à ce projet d'envergure, structurant pour le territoire.

Après une première réunion de coordination avec les CCI des Ardennes et de la Marne, nous rassemblerons prochainement les acteurs économiques régionaux les plus concernés par le projet, afin d'en faire connaître les potentialités pour l'économie et l'emploi local.

L'information réciproque entre porteur du projet éolien et acteurs du territoire sera développée tout au long de l'année. La CCI associera toutes les énergies pour porter au mieux ce projet, et cherchera à mobiliser tous les prestataires locaux capables de s'y intégrer, car il constitue une formidable opportunité de croissance pour le territoire.

Corinne GENIN
Directrice de la Chambre de commerce
et d'industrie de Champagne-Ardenne

Une base de maintenance dédiée sera installée à proximité du projet. Elle permettra la **création de plusieurs dizaines d'emplois locaux pendant les 25 années d'exploitation du parc.**

UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION VOLONTARISTE, ORIGINALE ET CONTINUE

La démarche de concertation menée dans le cadre du projet éolien du Mont des Quatre Faux a pris une place centrale dans l'évolution du projet. Au cours de l'année 2015, l'implication des habitants et des acteurs locaux a permis à chacune des personnes volontaires de s'exprimer et de participer à la définition finale du projet.

La démarche de concertation menée en 2015 a permis d'aborder les thématiques clés du projet :

- Atelier **Développer l'insertion paysagère et environnementale**. Cet atelier a permis d'intégrer, dans la mesure du possible, les apports et contributions de chacun.
- Atelier **Retombées économiques locales**. Cet atelier a permis de faire émerger des initiatives permettant de démultiplier les bénéfices locaux du projet.
- Atelier **Mieux informer**. Cet atelier a permis d'informer régulièrement sur les avancées du projet.

Cette démarche de co-construction se poursuit en 2016 avec l'organisation de groupes de travail sur des thèmes tels que les **retombées économiques**, les **mesures d'accompagnement du projet** et son **environnement**.



Rethel - 9 avril 2015



La Neuville-en-Tourne-à-Fuy - 26 janvier 2016

CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION EN 2015



11 ATELIERS
Organisés sur le territoire



90 PERSONNES
Mobilisées



40 PROPOSITIONS
Formalisées



Juniville - 19 mai 2015

TROIS QUESTIONS À UN RIVERAIN

Damien PONCELET, habitant et conseiller municipal de Machault

Si vous aviez 3 adjectifs pour décrire ce mode de concertation, que diriez-vous ?

Innovant, pertinent, « manipulé » si les résultats sont inverses à mes attentes à la fin.

En quoi ce mode de travail est différent (ou semblable) des autres projets éoliens ?

Aucun autre projet n'a fait ce type de démarche, uniquement une ou deux réunions d'information mais sans écrit à la sortie et avec beaucoup de déceptions quand le projet s'est réalisé.

Qu'est-ce que vous a apporté ce mode de travail ?

Un sentiment de prise en compte sérieux de nous-mêmes, des réponses de qualité de vos intervenants.

Guy LECLERQ, Maire de Hauviné

« Les réunions d'information et de concertation réalisées en 2015 ont apporté un nouvel élan, une autre approche du dossier. Elles ont certainement été bénéfiques car elles ont permis de mettre en rapport les différents acteurs de ce dossier, d'apporter des réponses à certaines personnes sur la présence des éoliennes dans leur secteur, principalement au sujet des bruits et des interférences. Pour moi c'est positif ! »

Éric JAROSZ, responsable pédagogique de la Maison de la nature de Boulton-aux-Bois

« Vers une valorisation pédagogique ? Il est un fait : une éolienne fonctionne avec cette énergie propre, renouvelable et inépuisable qu'est le vent... Cependant, le fonctionnement d'une telle machine, sa construction, ses caractéristiques, son impact, peuvent poser question aux riverains, aux scolaires, aux touristes, aux randonneurs ou encore aux amoureux de la nature... Dès lors, pourquoi ne pas profiter de cette présence pour faire un peu de pédagogie, et même si la forme n'est pas encore définie, une telle initiative serait intéressante pour le territoire. En résumé, un outil de plus au service de la collectivité ! »

Mme DESNEUX, habitante de Juniville

« Le 22 décembre 2015, date où le dépôt de la demande d'autorisation a été acté, et cette réunion du 20 janvier 2016 marquent un nouveau point de départ de ce projet. D'ici la mise en service prévue courant 2019, de grandes étapes ont été annoncées. La concertation et la co-construction avec les partenaires locaux et la population des 8 communes concernées, ainsi qu'une large information sur ces étapes, restent indispensables. »



UN PROJET INTÉGRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT

En complément de la première étude réalisée entre 2006 et 2009, **une nouvelle étude environnementale complète**, réalisée entre septembre 2014 et octobre 2015, **a permis de mettre à jour et d'enrichir l'inventaire de l'état initial du site avant l'installation du parc éolien.**

Les inventaires environnementaux ont porté sur les plantes et les milieux naturels, les oiseaux en période de reproduction, de migration et d'hivernage, les chauves-souris, les mammifères terrestres, les amphibiens, les reptiles et une partie des insectes (libellules, papillons de jours et orthoptères).

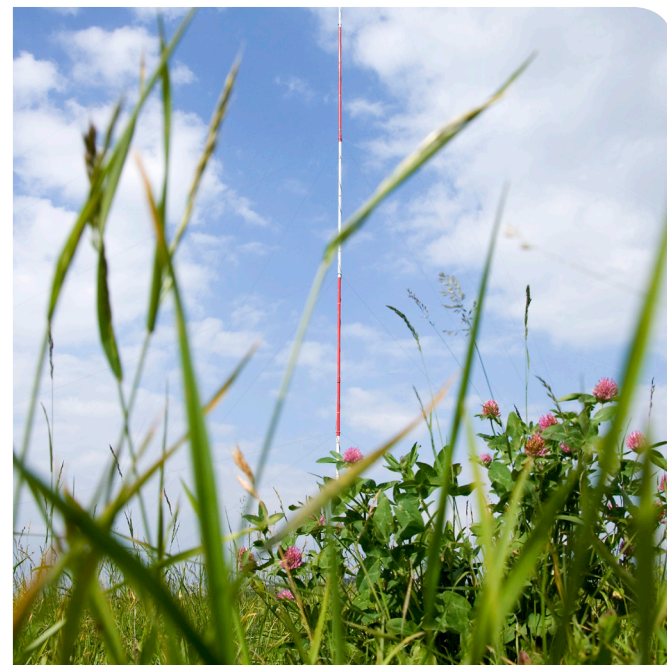


Campagne de mesures acoustiques

L'étude écologique a nécessité plus de **80 journées d'observation** de terrain et a permis de **confirmer la compatibilité du site avec l'implantation d'un parc éolien.**

Deux campagnes de mesures acoustiques d'une durée de 14 jours ont été réalisées en mars et en septembre 2015. Elles ont permis d'effectuer des simulations sonores des futures éoliennes et de **mettre en place un plan de bridage pour certaines éoliennes visant à assurer l'absence de gêne pour les riverains.**

110 photo-simulations ont été réalisées pour étudier et présenter les enjeux paysagers du projet. Les sites emblématiques et les monuments historiques, mais aussi les villages les plus proches du projet, ont fait l'objet d'une attention particulière **pour s'assurer de la bonne intégration du projet dans le territoire.**



Mât de mesures du vent



Photo-simulation du projet éolien depuis la sortie de Ville-sur-Retourne

CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE



80

Journées d'études de terrain



28

Jours de mesures acoustiques



110

Photo-simulations réalisées

LE RESPECT DE LA TRANQUILLITÉ LOCALE

Les technologies de dernière génération ont permis de réduire encore davantage les émissions sonores des éoliennes. À 500 mètres, ces émissions tombent désormais sous le seuil des 35 décibels, soit le niveau d'une conversation à voix basse. Les éoliennes du projet du Mont des Quatre Faux se situeront à plus de 1 000 mètres des premières habitations.

UN NOUVEAU RADAR MILITAIRE À REIMS

Afin de compenser les gênes provoquées par le projet éolien au radar de défense aérienne de Reims, le Ministère de la Défense prévoit l'installation d'un radar relais en 2019, sur un site militaire à l'est du parc. Celui-ci sera financé par le projet éolien.



LE RESPECT DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

Le secteur d'implantation du projet est majoritairement composé de terres agricoles sur lesquelles l'activité humaine est perceptible (silos, lignes électriques, éoliennes, agriculture...).

Le projet respecte les enjeux du site :

- Une implantation respectant au maximum l'activité agricole locale.
- Un enfouissement de l'ensemble des lignes électriques à l'intérieur du parc.
- Une distance des éoliennes à toute habitation supérieure à 1 000 mètres.

« L'éloignement de 1 000 mètres entre les éoliennes et les habitations est le résultat de la concertation et des échanges menés avec les acteurs du territoire. »

Jan DUCOURET
Responsable région Est EDF EN France

ASSURER NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE PENDANT TOUTE LA DURÉE D'EXPLOITATION D'UN PARC

Nous nous engageons à identifier, comprendre, évaluer et maîtriser les enjeux environnementaux du projet. En intégrant notre expertise environnementale à chaque étape du cycle de vie du projet, de sa conception à son démantèlement, nous garantissons la mise en place et le suivi de mesures adaptées au contexte :

- Création dès 2016 d'un **comité local de mise en œuvre des mesures environnementales**, composé de structures institutionnelles locales, de représentants des acteurs locaux et de l'exploitant du parc éolien.
- Suivi environnemental en partenariat avec des professionnels externes reconnus.
- Participation à la promotion d'actions en faveur de la biodiversité et du développement rural.
- **Le démantèlement du parc et la remise en état du site sont une obligation réglementaire et une responsabilité de la société porteur de projet. Les sommes nécessaires sont garanties dès la construction.**



Photo-simulation du projet éolien depuis la sortie nord de Saint-Clément-à-Arnes

UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE AUX OBJECTIFS NATIONAUX

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, adoptée à l'été 2015, encourage un mix énergétique équilibré et vise le seuil de **32% d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie de la France à horizon 2030**.

Le Schéma Régional Éolien de Champagne-Ardenne, défini par la Région et l'État, fixe un objectif de 2 870 MW de puissance éolienne installée sur le territoire régional d'ici à 2020.

Le projet pourra représenter jusqu'à 12,4% de cet objectif et permettra de produire annuellement **l'équivalent de la consommation domestique en électricité de plus de 280 000 personnes**, chauffage compris.

UN PROJET D'AVENIR POUR L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

- D'importantes retombées fiscales pour les collectivités locales.
- La création d'un centre de maintenance dédié au parc éolien, avec plusieurs dizaines d'emplois locaux à temps plein.
- La construction du parc pourra créer **jusqu'à 100 millions d'euros d'activité accessible aux entreprises locales** (génie civil en particulier).
- Des retombées induites par l'activité de construction du projet (logement, déplacement, sous-traitance ponctuelle) durant les 24 mois du chantier.

COMMENT S'INFORMER SUR LE PROJET ?

Au-delà de la démarche de concertation, une information régulière des habitants des communes concernées a été mise en place afin de permettre à chacun de comprendre le projet et ses enjeux.

En 2015, des lettres d'information ont permis aux habitants de suivre l'actualité du projet. En 2016, l'édition d'une brochure et la mise en place de panneaux d'information dans les mairies complèteront le dispositif.

Un site internet est également en ligne et permet à chacun d'accéder à l'ensemble des informations et d'**interroger directement l'équipe du projet**.



www.parc-eolien-mont-des-quatre-faux.fr



LES ACTEURS



EDF ENERGIES NOUVELLES est un leader international de la production d'électricité verte avec une puissance installée de 9 063 MW bruts dans le monde. Filiale à 100% d'EDF, la société est majoritairement présente en Europe et en Amérique du Nord et assure le développement et la construction de projets d'énergie renouvelable de grande ampleur ainsi que leur exploitation-maintenance.



WINDVISION est un groupe international spécialisé dans la production d'énergies renouvelables. En France, WindVision oeuvre à la création de parcs éoliens dans le respect de la biodiversité, des paysages, des intérêts humains et environnementaux. Son savoir-faire permet d'accompagner les élus, de la conception à l'exploitation du parc.